

PROGRAMME DE FORMATION

Formation de conduite des plateformes élévatrices mobiles de personnel

Référence : CACESO03

VOTRE BESOIN : (ou votre problématique)

Rappel du décret 98-1084 du 2 décembre 1998 avec les recommandations de janvier 2020.

La conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et des équipements de travail servant au levage est réservée aux travailleurs ayant reçu une formation adéquate. Cette formation est complétée et réactualisée chaque fois que nécessaire : Article R. 4323-55 du code du travail

NOTRE REPONSE :

Mettre en place une formation basée sur :

La connaissance des responsabilités en tant que conducteur de PEMP.

L'identification des règles et consignes de sécurité spécifiques à la fonction de conducteur.

Les opérations de maintenance et de vérification.

La mise en pratique d'une conduite préventive au sein de l'entreprise.

PUBLIC ET PREREQUIS

- Toute personne amenée à utiliser une plateforme élévatrice mobile de personnel.

Prérequis : Visite médicale du travail obligatoire pour la délivrance de l'autorisation de conduite (en possession du permis poids lourds, si besoin).

MODALITE DE LA FORMATION

- Entre 14 heures et 21 heures en **présentiel**.
- Effectif moyen : **6 personnes maximum par formateur et en fonction du nombre de catégories à former**



Cette prestation est accessible sous conditions aux personnes en situation de handicap.

OBJECTIFS

- Conduire en toute sécurité des plates formes élévatrices mobiles de personnel dans l'entreprise.
- Identifier les règles et les consignes de sécurité spécifiques à l'utilisation plates formes élévatrices mobiles de personnel.
- Réaliser les opérations de maintenance et de vérification.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

- La formation est dispensée par des formateurs qualifiés, et ou testeurs dont les compétences techniques, pédagogiques sur la sécurité et la conduite des plates formes élévatrices mobiles de personnel sont actualisées et titulaires du CACES R486.
- Diaporama et vidéos : INRS.

VALIDATION /EVALUATION

- Démonstrations et **exercices pratiques sur la méthode** de la manipulation des plates formes élévatrices mobiles de personnel.
- Avec un testeur habilité, l'**examen théorique** via un **test théorique** et l'**examen pratique** via des **exercices de conduite** sanctionnent la délivrance du Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité.
- Un **examen théorique** via un **QCM** et **pratique** avec un **exercice de manipulation** sanctionnent l'aptitude des participants.
- Evaluation de la formation par les participants avec le document « **Evaluation de la formation** ».
- **Durée de validité** : 5ans

DOCUMENTS REMIS

- Attestation de formation remise au participant.
- Attestation de présence.
- Les cartes de Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité.



Dates et lieux : Nous contacter
02.41.60.48.16
integralformation@orange.fr



Intégral Formation

integralformation@orange.fr

PROGRAMME DE FORMATION

Formation de conduite des plateformes élévatrices mobiles de personnel

DEROULE DE LA FORMATION

✦ ACCUEIL - PRESENTATION DE LA FORMATION ET TOUR DE TABLE.

Durée : 10 minutes

Moyens à planifier :

Salle et vidéoprojecteur. Zone de conduite permettant les exercices et l'examen pratiques en toute sécurité. En cas de PANDEMIE, application des recommandations INRS.

✦ PARTIE THEORIQUE

- Appréhender les responsabilités des acteurs organisant l'acte de conduire (le constructeur, l'employeur, le contrôleur technique, le conducteur, l'accompagnateur, ..)
- Connaître la technologie des PEMP utilisées, la terminologie, les dispositifs de sécurité, les principes de fonctionnement, ainsi que les modes de commande, de propulsion, de transmission ou de direction.
- Identifier les différents types de PEMP, leurs caractéristiques et leurs capacités.
- Comprendre les notions élémentaires de physique (masse, centre de gravité, stabilité).
- Connaître et maîtriser les conditions d'équilibre et les facteurs de stabilité des PEMP pendant les manutentions et les déplacements, et savoir positionner les charges.
- Connaître et maîtriser les risques liés à l'utilisation des PEMP.
- Savoir exploiter les PEMP et maîtriser les principaux risques (adéquation à la tâche et limites d'emploi, conduite en cas d'incident, port éventuel d'EPI, instructions du constructeur, interprétation des signalisations).
- Connaître et effectuer les vérifications d'usage des PEMP (justification de leur utilité, identification des principales anomalies).

✦ PARTIE PRATIQUE

- Réaliser les prises de poste (environnement météo, balisage, risques environnants, adéquation) et les vérifications de la PEMP (documents, contrôle visuel, état des dispositifs de sécurité, niveaux, ..).
- Effectuer et maîtriser toutes les manœuvres de conduite de la PEMP, de levage/descente de la plate-forme y compris en configuration de secours, ainsi que l'entrée/sortie en sécurité de celle-ci. Maîtriser la communication avec le chef de manœuvre et l'accompagnant.
- Vérifier l'état de la PEMP (y compris les niveaux) en fin de poste et rendre compte des anomalies ou dysfonctionnements ; effectuer les opérations d'entretien quotidien.

✦ UN CONTROLE CONTINU DES CONNAISSANCES EST EFFECTUE ET UN EXAMEN THEORIQUE ET PRATIQUE SANCTIONNE LA DELIVRANCE DU CERTIFICAT D'APTITUDE A LA CONDUITE EN SECURITE

Durée : 13 Heures 40 et 20 Heures 40

✦ BILAN, SYNTHESE DU STAGE ET EVALUATION DE SATISFACTION DES STAGIAIRES. 10 minutes.

Support à transmettre pour les stagiaires : « conduite en sécurité des plates formes élévatrices mobiles de personnel ». Ressources pédagogiques MémoForma.